

Décret

Générale

modern

# Décret n° 2007-0062/PR/MID portant création d'un Comité chargé de l'organisation des festivités du 30e Anniversaire de l'Indépendance.

n° 2007-0062/PR/MID

Ministère  
Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation

Date de publication  
11 mars 2007

Numéro JO  
n° 5 du 15/03/2007

Date du numéro  
15 mars 2007

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

## VISAS

**VU** La Constitution du 15 septembre 1992

**VU** Le Décret n°2005-0067/PRE du 21 mai 2005 portant nomination du Premier Ministre

**VU** Le Décret n°2005-0069/PRE du 22 mai 2005 portant nomination des membres du Gouvernement

Sur proposition du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation.

## TEXTE INTÉGRAL

### Article 1er

Il est créé un Comité chargé de l'organisation des festivités du 30e Anniversaire de l'Indépendance de la République de Djibouti, présidé par :  
PRESIDENT MR DILEITA MOHAMED DILEITAPREMIER MINISTREVICE-PRESIDENT MR. YACIN  
ELMI BOUHMINTRE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION

### Article 2

Ce Comité est composé de six Sous Commissions définies comme suit :  
1/ SOUS-COMMISSION CULTUREPrésident ALI ABDI FARAH (ministre de la Culture)Membres RIFKI ABDOULKADER BAMAKHRAMAAICHA MOHAMED ROBLEH-SAID HAMARQOODADEN FARAHDEGMO MOHAMED ISSACKMOHAMED ELMI (Présidence)DAOUD ALWAN (Présidence)IDRISS YOUSOUF ELMI (CERD)ADEN HASSAN ADEN (CERD)  
2/ SOUS-COMMISSION JEUX POPULAIRES ET DEFILES SOCIETES CIVILESPrésident HASSAN FARAH MIGUIL (ministre de la Jeunesse)Membres HASSAN OMAR (MID)FATOUMA ABDI (UNFD)Présidents des Communes de DjiboutiSecrétaires Exécutifs des régions de l'IntérieurABDO ISSA BOULALEHOMAR SAID BILEH (Palais du Peuple)  
3/ SOUS-COMMISSION PROPRIÉTÉ ET EMBELLISSEMENTPrésident Maire de la Ville de DjiboutiMembres Directeur de l'Office de la VoirieSecrétaire Général du Ministère H.U.E.A.T.Directeur ÉquipementCommissaires de Djibouti et des régions de l'Intérieur  
4/ SOUS-COMMISSION ACTIVITES SCOLAIRES

ET MOUVEMENTS DES JEUNES  
Président ABDI IBRAHIM ABSIEH (ministre de l'Éducation)  
Membres Secrétaire Général  
Éducation  
Un Cadre du Ministère de la Jeunesse et des Sports  
Les Inspecteurs régionaux de l'Éducation nationale  
Le Secrétaire  
Général du ministre de l'intérieur : MR GUEDDA  
5/ SOUS-COMMISSION FINANCES  
Président ALI FARAH ASSOWEH  
(ministre des Finances)  
Membres MOHAMED AWALEH (Primature)  
AHMED OSMAN (Banque Centrale)  
CHEIKO (Trésor)  
6/ SOUS-COMMISSION DE FILES MILITAIRES  
Président HASSAN SAID (Directeur de la Sécurité Nationale)  
Membres-  
FATHI AHMED (Chef d'Etat Major Général des Armées)  
Directeur Général de la Police Nationale  
Chef d'Etat Major de la  
Gendarmerie  
Chef d'Etat Major de la Garde Républicaine  
Conseiller du ministre de la Défense (Colonel YOUSOUF KAYAD)

---

#### Article 3

Le Président et le Vice Président du Comité d'organisation pourront, en tant que de besoins, mobiliser les moyens publics matériels et humains nécessaires à l'exécution de leurs tâches. Ils pourront également faire appel à la générosité et au patriotisme des sponsors privés et de l'ensemble de la Société Civile pour des contributions volontaires en faveur de l'organisation des festivités du 30<sup>e</sup> Anniversaire de l'Indépendance de la République de Djibouti.

---

#### Article 4

Les Responsables des différentes commissions pourront également s'adjoindre, si nécessaire, des membres supplémentaires parmi les fonctionnaires de l'Etat ou des membres volontaires de la Société Civile.

---

#### Article 5

Le présent décret prend effet à compter du 11 mars 2007. Il sera publié au Journal Officiel de la République de Djibouti.

---

*Le Président de la République  
chef du Gouvernement*

**ISMAÏL OMAR GUELLEH**